

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE DE SAONE ET LOIRE -
SYDESL (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 25710258200026

**POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE MACON ET
AMENDES**

M. 14

Décision modificative 2 (3)

Voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL (4)

ANNEE 2023

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	19
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	21
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	23

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	24
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	28
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	47
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	77
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	78
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	82
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	83
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	84
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	86
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	87
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	88
A4 - Etat des provisions	89
A5 - Etalement des provisions	90
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	91
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	92
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	94
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	95
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	96
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	97
A8 - Etat des charges transférées	98
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	99

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	100
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	101
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	102
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	103
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	104
B1.6 - Etat des engagements reçus	105
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	106
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	107
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	108
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	109

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	110
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	112
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	113
C3.2 - Liste des établissements publics créés	114
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	115
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	116

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	117
--	-----

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 71000	SYDESL BUDGET PRINCIPAL	DM 2023
----------------------------	--	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	569531
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0.00	0.00	0.00	0.00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses d'exploitation / Dépenses réelles de fonctionnement	99.30	
2	Produit d'exploitation domaine / Recettes réelles de fonctionnement	9.10	
3	Transferts reçus / Recettes réelles de fonctionnement	47.71	
4	Emprunts réalisés / Dépenses d'équipement brut		
5	Encours de la dette	1033177.46	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les programmes d'équipement.
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) .

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

V – Le présent budget a été voté (6) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement) ;
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1 ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	-215 100,00	-215 100,00

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	-215 100,00	-215 100,00
--	--------------------	--------------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	60 200,00	60 200,00

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	60 200,00	60 200,00
---	------------------	------------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	-154 900,00	-154 900,00
----------------------------	--------------------	--------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	7 355 500,00	0,00	0,00	0,00	7 355 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 194 000,00	0,00	0,00	0,00	2 194 000,00
014	Atténuations de produits	500 000,00	0,00	0,00	0,00	500 000,00
65	Autres charges de gestion courante	837 170,00	0,00	69 200,00	69 200,00	906 370,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		10 886 670,00	0,00	69 200,00	69 200,00	10 955 870,00
66	Charges financières	41 983,00	0,00	0,00	0,00	41 983,00
67	Charges exceptionnelles	13 000,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	43 330,00		0,00	0,00	43 330,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		10 984 983,00	0,00	69 200,00	69 200,00	11 054 183,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	15 244 025,16		-292 200,00	-292 200,00	14 951 825,16
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	766 519,00		7 900,00	7 900,00	774 419,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		16 010 544,16		-284 300,00	-284 300,00	15 726 244,16
TOTAL		26 995 527,16	0,00	-215 100,00	-215 100,00	26 780 427,16

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	26 780 427,16
--	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	74 800,00	0,00	0,00	0,00	74 800,00
70	Produits services, domaine et ventes div	7 519 000,00	0,00	-222 000,00	-222 000,00	7 297 000,00
73	Impôts et taxes	8 727 500,00	0,00	0,00	0,00	8 727 500,00
74	Dotations et participations	2 639 900,00	0,00	0,00	0,00	2 639 900,00
75	Autres produits de gestion courante	4 428 200,00	0,00	6 900,00	6 900,00	4 435 100,00
Total des recettes de gestion courante		23 389 400,00	0,00	-215 100,00	-215 100,00	23 174 300,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	68 800,00	0,00	0,00	0,00	68 800,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	5 500,00		0,00	0,00	5 500,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		23 463 700,00	0,00	-215 100,00	-215 100,00	23 248 600,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	55 219,00		0,00	0,00	55 219,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		55 219,00		0,00	0,00	55 219,00
TOTAL		23 518 919,00	0,00	-215 100,00	-215 100,00	23 303 819,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	3 476 608,16
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	26 780 427,16
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	15 671 025,16
---	----------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

SYDESL - BUDGET PRINCIPAL - DM - 2023

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 073 822,33	0,00	0,00	0,00	2 073 822,33
204	Subventions d'équipement versées	21 600,00	0,00	0,00	0,00	21 600,00
21	Immobilisations corporelles	1 940 959,40	0,00	36 200,00	36 200,00	1 977 159,40
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	37 074 896,39	0,00	0,00	0,00	37 074 896,39
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	41 111 278,12	0,00	36 200,00	36 200,00	41 147 478,12
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	24 000,00	24 000,00	24 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	242 000,00	0,00	0,00	0,00	242 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	355 000,00	0,00	0,00	0,00	355 000,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	50 000,00		0,00	0,00	50 000,00
	Total des dépenses financières	647 000,00	0,00	24 000,00	24 000,00	671 000,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers(8)	72 941,55	0,00	0,00	0,00	72 941,55
	Total des dépenses réelles d'investissement	41 831 219,67	0,00	60 200,00	60 200,00	41 891 419,67
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	55 219,00		0,00	0,00	55 219,00
041	Opérations patrimoniales (4)	1 152 000,00		0,00	0,00	1 152 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 207 219,00		0,00	0,00	1 207 219,00
	TOTAL	43 038 438,67	0,00	60 200,00	60 200,00	43 098 638,67

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	6 769 876,93
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	49 868 515,60
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	15 881 155,26	0,00	344 500,00	344 500,00	16 225 655,26
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	6 084 854,84	0,00	0,00	0,00	6 084 854,84
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	21 966 010,10	0,00	344 500,00	344 500,00	22 310 510,10
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	569 000,00	0,00	0,00	0,00	569 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	9 911 061,34	0,00	0,00	0,00	9 911 061,34
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	70 000,00	0,00	0,00	0,00	70 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	3 700,00	0,00	0,00	0,00	3 700,00
	Total des recettes financières	10 553 761,34	0,00	0,00	0,00	10 553 761,34
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	126 000,00	0,00	0,00	0,00	126 000,00
	Total des recettes réelles d'investissement	32 645 771,44	0,00	344 500,00	344 500,00	32 990 271,44
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	15 244 025,16		-292 200,00	-292 200,00	14 951 825,16
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	766 519,00		7 900,00	7 900,00	774 419,00

SYDESL - BUDGET PRINCIPAL - DM - 2023

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
041	Opérations patrimoniales (4)	1 152 000,00		0,00	0,00	1 152 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		17 162 544,16		-284 300,00	-284 300,00	16 878 244,16
TOTAL		49 808 315,60	0,00	60 200,00	60 200,00	49 868 515,60

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	49 868 515,60
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	15 671 025,16
--	----------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 – RF 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	0,00		0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	69 200,00		69 200,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	7 900,00	7 900,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		-292 200,00	-292 200,00
Dépenses de fonctionnement – Total		69 200,00	-284 300,00	-215 100,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	-215 100,00
--	--------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	24 000,00	0,00	24 000,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	36 200,00	0,00	36 200,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		60 200,00	0,00	60 200,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	60 200,00
---	------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	-222 000,00		-222 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	6 900,00	0,00	6 900,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		-215 100,00	0,00	-215 100,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	-215 100,00
--	--------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	344 500,00	0,00	344 500,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		7 900,00	7 900,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		-292 200,00	-292 200,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		344 500,00	-284 300,00	60 200,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	60 200,00
---	------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	7 355 500,00	0,00	0,00
605	Achats matériel, équipements et travaux	2 921 300,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	1 100,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	124 000,00	0,00	0,00
60622	Carburants	40 000,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	6 500,00	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	500,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	6 000,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	2 000,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	100 000,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	1 500,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	85 000,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	4 000,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	20 000,00	0,00	0,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	10 000,00	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	3 125 000,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	6 000,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	122 500,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	33 000,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	353 000,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	5 000,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	25 000,00	0,00	0,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	1 000,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	1 000,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	140 000,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	500,00	0,00	0,00
6228	Divers	100,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	45 500,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	33 500,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	7 000,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	10 000,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	7 000,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	15 000,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	2 000,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	80 000,00	0,00	0,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	1 000,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	18 000,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	500,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 194 000,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	55 000,00	0,00	0,00
6331	Versement mobilité	8 000,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 500,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	20 000,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	806 000,00	0,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	20 000,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	340 000,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	283 000,00	0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	13 000,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	150 000,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	260 000,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	16 500,00	0,00	0,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	3 000,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	11 000,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	57 000,00	0,00	0,00
6488	Autres charges	150 000,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	500 000,00	0,00	0,00
7398	Reverst., restituit° et prélèvt divers	500 000,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	837 170,00	69 200,00	69 200,00
6531	Indemnités	154 000,00	0,00	0,00
6532	Frais de mission	6 000,00	0,00	0,00
6533	Cotisations de retraite	11 000,00	0,00	0,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	1 000,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	670,00	0,00	0,00
65733	Subv. fonct. Départements	10 000,00	0,00	0,00
657348	Subv. fonct. Autres communes	225 500,00	62 000,00	62 000,00
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	16 000,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	412 500,00	0,00	0,00

SYDESL - BUDGET PRINCIPAL - DM - 2023

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
65888	Autres	500,00	7 200,00	7 200,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		10 886 670,00	69 200,00	69 200,00
66	Charges financières (b)	41 983,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	42 800,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-1 317,00	0,00	0,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	500,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	13 000,00	0,00	0,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	1 000,00	0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	4 000,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	8 000,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	43 330,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		10 984 983,00	69 200,00	69 200,00
023	Virement à la section d'investissement	15 244 025,16	-292 200,00	-292 200,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	766 519,00	7 900,00	7 900,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	766 519,00	7 900,00	7 900,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		16 010 544,16	-284 300,00	-284 300,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		16 010 544,16	-284 300,00	-284 300,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		26 995 527,16	-215 100,00	-215 100,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)			0,00
-----------------------------------	--	--	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)			0,00
--	--	--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			-215 100,00
--	--	--	--------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-1 317,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	74 800,00	0,00	0,00
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	52 000,00	0,00	0,00
6479	Rembourst sur autres charges sociales	22 800,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	7 519 000,00	-222 000,00	-222 000,00
704	Travaux	7 013 000,00	-222 000,00	-222 000,00
70688	Autres prestations de services	116 000,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	5 000,00	0,00	0,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	385 000,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	8 727 500,00	0,00	0,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	8 727 500,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	2 639 900,00	0,00	0,00
744	FCTVA	171 000,00	0,00	0,00
7472	Participat° Régions	168 000,00	0,00	0,00
74748	Participat° Autres communes	2 037 400,00	0,00	0,00
74758	Participat° Autres groupements	224 500,00	0,00	0,00
7488	Autres attributions et participations	39 000,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	4 428 200,00	6 900,00	6 900,00
757	Redevances versées par fermiers, conces.	4 378 100,00	0,00	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	50 100,00	6 900,00	6 900,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		23 389 400,00	-215 100,00	-215 100,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	68 800,00	0,00	0,00
7711	Dédits et pénalités perçus	1 500,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	2 000,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	65 300,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	5 500,00	0,00	0,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	5 500,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		23 463 700,00	-215 100,00	-215 100,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	55 219,00	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	55 219,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		55 219,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		23 518 919,00	-215 100,00	-215 100,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	-215 100,00
--	--------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	2 073 822,33	0,00	0,00
2031	Frais d'études	1 914 536,47	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	159 285,86	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	21 600,00	0,00	0,00
2041481	Subv.Cne : Bien mobilier, matériel	21 600,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 940 959,40	36 200,00	36 200,00
2183	Matériel de bureau et informatique	50 000,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	15 990,78	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 874 968,62	36 200,00	36 200,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	37 074 896,39	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	24 322 633,84	0,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	12 752 262,55	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		41 111 278,12	36 200,00	36 200,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	24 000,00	24 000,00
13248	Subv. non transf. Autres communes	0,00	24 000,00	24 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	242 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	242 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	355 000,00	0,00	0,00
261	Titres de participation	355 000,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	50 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		647 000,00	24 000,00	24 000,00
45818339	FT SAINT MARCEL (6)	15 190,16	0,00	0,00
45818341	FT SAINT MARCEL (6)	8 199,05	0,00	0,00
45818343	FT SAINT MARCEL (6)	28 552,34	0,00	0,00
45818370	GEOREF SOUS MANDAT LE CREUSOT (6)	10 000,00	0,00	0,00
45818371	ECLAIRAGE PUBLIC BOURBON LANCY (6)	11 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		72 941,55	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		41 831 219,67	60 200,00	60 200,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	55 219,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	55 219,00	0,00	0,00
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	25 000,00	0,00	0,00
139148	Sub. transf cpte résult. Autres communes	30 219,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	25 000,00	0,00	0,00
139148	Sub. transf cpte résult. Autres communes	30 219,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	1 152 000,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 050 000,00	0,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	32 000,00	0,00	0,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	70 000,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 207 219,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		43 038 438,67	60 200,00	60 200,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	60 200,00
---	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	15 881 155,26	344 500,00	344 500,00
1313	Subv. transf. Départements	100 000,00	0,00	0,00
13148	Subv. transf. Autres communes	61 000,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	95 000,00	0,00	0,00
13248	Subv. non transf. Autres communes	3 432 680,46	284 300,00	284 300,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	12 192 474,80	60 200,00	60 200,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	6 084 854,84	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	6 084 854,84	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		21 966 010,10	344 500,00	344 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	10 480 061,34	0,00	0,00
10222	FCTVA	569 000,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	9 911 061,34	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	70 000,00	0,00	0,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	70 000,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	3 700,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		10 553 761,34	0,00	0,00
45828339	FT SAINT MARCEL (5)	30 000,00	0,00	0,00
45828341	FT SAINT MARCEL (5)	15 000,00	0,00	0,00
45828343	FT SAINT MARCEL (5)	60 000,00	0,00	0,00
45828370	GEOREF SOUS MANDAT LE CREUSOT (5)	10 000,00	0,00	0,00
45828371	ECLAIRAGE PUBLIC BOURBON LANCY (5)	11 000,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		126 000,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		32 645 771,44	344 500,00	344 500,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	15 244 025,16	-292 200,00	-292 200,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	766 519,00	7 900,00	7 900,00
28031	Frais d'études	57 246,00	7 900,00	7 900,00
28041481	Subv.Cne : Bien mobilier, matériel	33 197,00	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	74 108,00	0,00	0,00
281318	Autres bâtiments publics	75 718,00	0,00	0,00
281534	Réseaux d'électrification	333,00	0,00	0,00
2817534	Réseaux d'électrification (m. à dispo)	79 533,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	583,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	4 039,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	14 921,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	3 933,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	422 908,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		16 010 544,16	-284 300,00	-284 300,00
041	Opérations patrimoniales (9)	1 152 000,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	1 082 000,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	70 000,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		17 162 544,16	-284 300,00	-284 300,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		49 808 315,60	60 200,00	60 200,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

SYDESL - BUDGET PRINCIPAL - DM - 2023

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			60 200,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).